

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.07
Une fois la semaine..... 0.08

Avis de Naissance, (Mariage ou Décès).....\$0.50
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LASSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN,
Le seul journal français à Ottawa
Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL,"
HEBDOMADAIRE,
Renfermant les matières de l'édition Quotidienne.

Abonnement, \$1 par année seulement
Les deux éditions payables d'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE
exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

S'adresser à
Mr L'Administrateur du
"CANADA,"
OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 3 Février 1885

NOTRE MAÎTRE DE POSTE

Nous avons pu annoncer, hier, que Monsieur J. A. Gouin est nommé maître de poste de cette ville. Il remplace le regretté M. Curriar qui, après avoir été député pendant plusieurs années, se retire de la politique pour accepter cette charge importante.

Cette nomination est excessivement populaire et a produit la plus favorable impression. M. Gouin jouit, en effet, de l'estime, de l'affection générale. C'est le type de l'homme honnête, loyal, actif, dévoué à ses amis, à la chose publique. Peu d'hommes ont fait autant que lui pour le parti conservateur. Aussi, tous nos amis applaudissent à la récompense qu'on vient de lui décerner.

M. Gouin est le premier Canadien-français qui occupe une charge aussi importante dans le service fédéral d'Ottawa. Jusqu'à présent, on ne nous a donné que des postes plus ou moins secondaires, mais nous devons à nos députés, notamment à M. Tassé, d'avoir obtenu justice et d'avoir créé un précédent qui, nous l'espérons, sera suivi en temps et lieu.

Le Canada a d'autant plus lieu de se féliciter de ce choix que M. Gouin est l'un de ses actionnaires et de ses directeurs.

Il nous reste maintenant à espérer que le jour n'est pas très-éloigné où les 100,000 Canadiens-français d'Ontario seront représentés au Sénat. Nous savons que M. Tassé a fait de fortes instances dans ce sens, et nous espérons qu'un jour ou l'autre son travail patriotique sera couronné de succès.

LA VILLE ET LE COMTÉ

L'arbitrage entre la ville d'Ottawa et le comté de Carleton est enfin terminé, et le rapport de ceux qui ont conduit cette enquête est très-satisfaisant. On se souvient, en effet, que la ville se plaignait qu'elle était appelée annuellement à fournir une contribution trop forte aux dépenses générales du comté, et c'est uniquement sur ce point que les arbitres avaient à se prononcer. Or, le rapport établit que la somme de \$9,000 qui a été payée par le passé est trop élevée, et qu'à l'avenir il ne devra être fourni qu'une proportion annuelle de \$7,000. C'est ainsi une économie de \$1,400 qui est assurée à la ville par la décision des arbitres, et chacun doit s'en féliciter.

LE CANADA EN FRANCE

Nous avons eu occasion de signaler le grand mouvement de propagande littéraire qui s'opère actuellement, en France, en faveur de notre pays.

Tous les journaux français ont déjà publié, en effet, une ligne flatteuse à l'adresse de notre peuple, et le Paris-Canada, sous la direction habile de M. Hector Fabre, poursuit dignement et avec fermeté, là-bas, l'œuvre qu'il a entreprise de démontrer que nous comptons pour quelque chose, de ce côté-ci de l'Atlantique, et que notre alliance n'est pas à dédaigner.

Aujourd'hui même, 3 février, M. Fabre doit donner à Paris, devant l'Institut Polyglotte, une conférence sur le Canada; et, si l'on considère que cet institut compte les sommités du monde savant parmi ses membres, il est aisé de comprendre toute la portée que le travail de notre compatriote est destiné à avoir sur l'opinion publique, en France.

M. Victor du Bled, le correspondant de la Minerve, publie aussi une série d'articles sur notre pays, dans la Revue des Deux-Mondes, sous le titre: "Une ancienne colonie française.—Le régime parlementaire au Canada, 1791-1840.

Enfin, M. Rameau, qui communique récemment à la Société d'Économie Sociale, une étude remarquable sur les destinées de la race française en Amérique. Mais, écoutons plutôt l'appréciation que fait de ce dernier travail le Paris-Canada:

"Nous avons eu lundi soir, la bonne fortune d'assister à une séance particulièrement intéressante de la Société d'Économie Sociale, au boulevard Saint-Germain. Un conférencier bien connu et très aimé au Canada, qui mérite par ses belles études sur notre pays et les autres colonies françaises de l'Amérique, et aussi par les sympathiques appréciations qu'il a faites de la vaillante famille canadienne-française, d'être appelé l'am des Canadiens, a charmé, pendant près de deux heures, un auditoire d'élite.

"M. Rameau, qui a fait en 1860 un long séjour au Canada, qui s'y est montré non seulement un observateur de premier ordre, mais qui a de plus entretenu avec l'œil de l'homme qui a fait une longue étude de ces questions les destinées de la race française dans le Nord de l'Amérique, nous a développé, dans un langage brillant et concis, les conclusions générales auxquelles il est arrivé sur le progrès étonnant de ce splendide rameau de nationalité française.

"Nous avons rarement assisté à une aussi intéressante soirée."

COUPS DE PLUME SESSION NELS.

Mon cher rédacteur, Tu me demandes de t'adresser de temps en temps, chaque jour si possible, quelques notes sur les points saillants de la session. Je t'envoie aujourd'hui ces coups de plume; place-les où tu pourras. Le ton personnel s'y trouve, afin qu'il soit bien entendu que nous que je te dégage de la responsabilité de mes appréciations sur les personnes et les événements.

Je commencerai d'abord par M. F. Langelier, le nouveau député de Mégantic, puisqu'il me faut commencer par quelqu'un ou quelque chose.

J'examinais attentivement ce petit homme-là, vendredi soir. On m'en a conté, en effet, tant de bonnes et de mauvaises sur son compte! Il me paraissait bien égrillard, bien frétilant sur son siège, pendant que le proposeur et le second de l'adresse en réponse au discours du trône étaient à discuter le programme des travaux de la session, et cela m'avait presque gagné en sa faveur.

Mais, il était écrit quelque part que mon illusion ne devait pas durer. Le chef de l'opposition venait de se lever, en effet, et à peine avait-il dit vingt mots, que le député de Mégantic avait déjà la posture et la bécotte d'un grand enfant qui voit la ville pour la première fois d'un bébé à qui l'on donne du nanan pour l'amuser.

Et pourtant, M. Blake ne disait rien de bien neuf et qui fût propre à émerveiller un homme politique tant soit peu sérieux et bien trompé. Aussi, décidément, je vais attendre une autre occasion pour juger que M. Langelier est le grave et puissant esprit qu'on m'avait dit.

Un mot à présent de sir Richard Cartwright. Je ne sais trop pour quoi; mais, ce personnage là me tombe curieusement sur les nerfs, et il me suffit de l'apercevoir sourire bêtement devant la moindre platitude qui sort de la bouche d'un des siens pour que l'envie de tomber dessus m'empoigne bien fort. Cet homme-là est une creuse nullité, doublée d'un orgueil offensé et d'une suffisance, qui frise souvent l'insolence.

Je l'ai entendu, l'autre soir. Il a été brutal, sous prétexte d'être sarcastique; injurieux, sous prétexte de montrer de l'esprit. Il aurait fallu rosser ce hâbleur-là à grands coups de verge et marquer sur son échine le sceau des convenances; mais, le gouvernement a jugé qu'il avait déjà été perdu trop de temps à l'entendre, et le gouvernement a eu raison.

Je me rappelais, par exemple, à cette occasion, certaine séance de la dernière session, durant laquelle sir Charles Tupper, avec cette furia qu'on lui connaît, avait rudement attaché au pilori l'ex-financier gri; et je me disais que si M. Cartwright veut trop faire le malin, il pourrait peut-être encore rencontrer une âme charitable pour remettre Sa Nullité en place.

Un dernier mot, et je le consacre à la réception de samedi soir, à la salle du Sénat. Une réception: c'est toujours une brillante affaire, et celle de samedi a été couronnée d'un joli succès et a vu défiler de flamboyantes toilettes.

Pour ma part, en voyant tout ce monde-là se remuer, je me disais qu'il y a bien des comédiens dans la vie; et, en voyant la plus belle moitié du genre humain trainer sur ses pas des avalanches de soie, de satin et de dentelles, et s'en aller le buste à demi nu, je me rendais le témoignage que tout ce que je te dégage de sa place, et qu'un fichu de cette soie, de ce satin, un tissu de ces dentelles auraient été d'un superbe goût sur les épaules d'un bon nombre.

Je sais bien qu'on appelle cela le mode officiel de se présenter dans le grand monde; mais, moi, je ne reconnais qu'un monde qui

soit réellement grand, c'est celui où la pudeur et la morale chrétienne marchent à l'aise et sans avoir à rougir sous les regards obstinés et bêtement curieux des petits crevés et de tous les affamés de mauvaises choses; je ne reconnais qu'un mode officiel, celui qui permet à chacun de respecter les sentiments les plus intimes de son âme, et qui laisse au devoir et non pas au caprice la tâche de fixer quelles mesures de soie ou de satin devront trainer par terre et recouvrir les épaules.

Et puis, si l'on savait quel pitoyable tableau tous ces décolletages composent, on se garantirait assurément du spectacle. Mais, toutes ces dames vont me trouver bien moraliste et je ferme ici cette première épître à coups de plume.

Nouvelles Générales

Les revenus de la douane, à Montréal, ont été de \$532,803 l'année dernière.

Le feu a consumé, hier, la fabrique de meubles de Drannen, à Kingston, On.

La corporation de Ste Cunégonde vient de poursuivre les entrepreneurs Berger et Beique au montant de \$72,000.

Nous apprenons avec peine que l'église de l'Épiphanie, Qué., qui avait coûté à la paroisse \$61,000, a été détruite complètement par un incendie hier.

Les signatures qui ont été données en faveur de la loi Scott, à Kingston, sont au nombre de 1,000 ou à peu près la moitié du chiffre de ceux qui ont droit de vote.

Un détective privé vient de faire sommer 100 citoyens de Toronto de comparaître devant la Cour de Division, pour répondre à l'accusation d'avoir voté deux fois à la dernière élection du maire.

Club Frontenac
Il y aura assemblée générale du Club de sapeurs le samedi prochain à 8 heures dans la salle de la Société, pour admettre les nouveaux membres.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

J. A. VALIN Avocat et Notaire Public. ARGENT A PRETER. BUREAU: 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

Société de Colonisation du Lac Temiscaming

Avis est par le présent donné que l'Assemblée générale et annuelle de la Société de Colonisation du Lac Temiscaming aura lieu, le mardi, troisième jour de février, au huit cent quinquante-cinq, au Collège d'Ottawa, aux fins de recevoir le rapport de l'administrateur et de discuter l'état des affaires de la Société.

Société de Colonisation du Lac Temiscaming

Avis est par le présent donné à tous les membres de la Société de Colonisation du Lac Temiscaming, que l'Assemblée générale et annuelle aura lieu, le mardi, troisième jour de février, au huit cent quinquante-cinq, au Collège d'Ottawa, aux fins de recevoir le rapport de l'administrateur et de discuter l'état des affaires de la Société.

SACRIFICE

Les marchandises qui suivent seront vendues, ou plutôt sacrifiées à

MOITIÉ PRIX

Durant QUELQUES JOURS seulement. Ces articles sont: Juste-au-corps pour dames, Gilets en laine, Vestes, Pardessus, Pardessus pour enfants, Articles de goût en laine.

MODES et GARNITURES EN MAINS

Les dames sont invitées à venir voir ces articles chez

A. Woodcock, Marchand de Modes, 39 RUE SPARKS.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marque de Commerce et de Bons Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & CIE., CHAMBRE VICTORIA

A. CHABOT 472 RUE SUSSEX

NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR VOITURES

Assortiment complet de carcasses en bois pour toutes espèces de voitures, moyeux, jantes, manchettes de charnières, etc., etc.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment complet de Bagues, Aiguilles, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait et ordonné sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre West.

CHAS DESJARDINS No. 40 RUE SPARKS OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES QU'IL PRÉFÈRE: La Citizens, DE MONTRÉAL, La North, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriciens et Églises à des conditions très-avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins. BUREAUX: Edifice de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

Ou ils, Clous, Câble, Chaîne, Etc. Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastik

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE, 69 & 7, Rue WILLIAM

PROVINCE DE QUEBEC

SECTION DES BOIS ET FORÊTS Québec, 29 décembre 1884.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MONTREAL, le 25 FÉVRIER 1885 à 10 heures du matin.

AGENCE D'OTTAWA Bloc A, vis-à-vis par la Rivière Ottawa.

1er Rang. Limites Nos 5, 6, 11 milles carrés, No 7, 16 milles carrés, No 8, 16 milles carrés, No 9, 23 milles carrés, No 10, 42 milles carrés, No 11, 10 milles carrés, No 2, 37 milles carrés.

2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

3e Rang. Limites Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

Cette vente sera soumise aux conditions ordinaires, dont les détails peuvent être obtenus sur demande, au département des Terres de la Couronne, ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.

E. E. TACHE, Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

Hotel du Canada Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. S. Leuzon, informe le public en général qu'il vient de prendre son ancien poste, au No. 55 et 56 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une chambre de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les entrepreneurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à se charger au prix le plus élevé.

FEUILLETON LE FILS

QUATRIEME PARTIE MAXIMILIENNE

Puis, faisant le moulinet avec ses bras :

— Ça tourne, ça tourne, ça tourne! Mais non, je ne veux pas, je ne veux pas tomber.

Et il s'affaissa comme une masse dans les bras de Des Grolles, qui le porta sur le divan; où il s'étendit et resta sans mouvement comme s'il eût été ivre-mort.

Sosthène et José s'étaient levés à leur tour.

— C'est la première fois que je le vois dans cet état, dit le Portugais. Est-ce qu'il dort? demanda-t-il à Des Grolles. qui était resté près du jeune homme.

— Non, il a les yeux grands ouverts.

José s'approcha du divan.

— Ludovic, Ludovic, l'appela-t-il en le secouant.

Une sorte de grognement lui répondit.

— J. crois que ce que nous avons de mieux à faire est de le laisser reposer une heure ou deux, opina Des Grolles.

José Basco haussa les épaules. Il était visiblement contrarié.

— Quelle heure est-il? demanda-t-il.

— Pas encore dix heures, répondit Des Grolles.

— C'est bien, nous partirons quand nous pourrons. Le garçon nous trouvera facilement une voiture de louage, dans tous les cas, nous sommes dans un hôtel; il y a des lits.

Ludovic venait de faire un mouvement. On l'attendait marmotter.

— Chut! fit José.

Tous trois se penchèrent sur le jeune homme, tendant l'oreille. Au milieu de paroles incohérentes, de bouts de phrases inintelligibles, ils saisirent les mots suivants :

— De Rogas, quel homme!... Ce n'est pas vingt, c'est trente millions... José, trois millions de dot. Monsieur le notaire, voilà la plume, signez... Tiens, elle n'a pas l'air content, la mariée... Hein, des reproches? Taisez-vous, madame. José, mon cher Jo é, tout est fini, je suis marié. A nous les millions!... — Il rêve, dit Des Grolles.

— C'est le rêve de l'ivresse, un rêve d'or, dit Sosthène, je connais ça.

— Des rêves! dit José Basco d'une voix sourde; ce qu'il nous faut, c'est la réalité. Laissons-le dormir et rêver, ajouta-t-il.

Ils se mirent à table.

— Le garçon n'a pas oublié les cigares, dit José en prenant un londrés qu'il alluma.

Sosthène s'empressa d'en faire autant.

— Bah! fit Des Grolles, je fume ma pipe, moi; pour un vrai fumeur, le meilleur cigare ne vaut pas une vieille pipe culottée.

— Chacun son goût, dit Sosthène.

Puis, s'adressant à José Basco: — Eh bien, reprit-il vous avez réfléchi toute la soirée, avez-vous décidé quelque chose?

— Oui.

— Alors, dites-moi ce que nous devons faire.

— Vous ne ferez rien, vous. Ludovic seul peut sauver la situation; c'est lui que je ferai agir.

— Pas ce soir, je suppose.

— Non, mais demain.

— Peut-on vous demander quelle est votre idée?

— Demain, je serai au clos avant midi, et je vous donnerai mes instructions. Ce que j'ai imaginé est hardi, mais je n'ai pas d'autre moyen; j'ai cherché autre chose, je n'ai pas trouvé.

— Ah!

— Vous voulez tout simplement mettre en présence les deux amoureux. Hé, hé, la scène sera touchante!

Etendu sur le divan, les jambes écartées, les bras pendants, le comte de Montgarin avait les yeux fermés et ronflait. Mais il ne dormait pas. Les deux oreilles bien ouvertes, il écoutait. Les dernières paroles de Sosthène le firent tressaillir. Il eut une espèce de râlement d'ivrogne; puis, pour mieux entendre, il cessa de ronfler.

Les trois complices jetèrent sur le jeune homme un regard rapide.

— J'ai cru qu'il se réveillait, dit José.

Des Grolles se leva, s'approcha de Ludovic, le regarda un instant, et revint s'asseoir, en disant :

— Il dort comme une souche.

— Décidément, nous ne pourrions pas rentrer à Paris, fit José. Nous coucherons ici. Au fait, j'aime autant cela.

— Les trois hommes causèrent encore pendant un quart d'heure ou vingt minutes. Les noms de Maximilienne, de Charlotte et d'Elizabeth avaient été souvent prononcés; mais ils n'avaient rien dit qui pût apprendre à Ludovic ce qu'il tenait à tout savoir; où se trouvait Mlle de Coulange. Le jeune homme avait pensé que, le croyant ivre et endormi, les trois misérables se trahiraient. Il s'était trompé. Mais il avait entendu autre chose, et aussitôt, la joie était entrée dans son cœur. Il allait voir Maximilienne. José l'avait décidé. Il ne savait pas pourquoi. Qu'importe? le lendemain on allait le conduire près de Mlle Maximilienne, il pourrait lui parler, il pourrait lui dire... Il ne savait pas encore ce qu'il lui dirait. Mais il avait le temps de se préparer à cette entrevue. D'ailleurs, n'était-ce pas beaucoup de pouvoir la rassurer, en lui apprenant dans quel but on l'avait enlevée?

José Basco se leva et agita le cordon de la sonnette. Puis, se tournant vers ses complices: — Il est l'heure de nous séparer. Le garçon parut.

Sosthène et Des Grolles s'en allèrent.

Le comte de Montgarin feignait toujours de dormir d'un profond sommeil.

— Vos vins étaient bons, dit José au garçon, et comme vous voyez, ils ont produit leur effet; mon jeune ami a bu un peu trop et il s'est endormi. Je ne croi pas qu'il puisse retourner à Paris ce soir. Comme je ne veux pas le quitter, je suis forcé de rester ici avec lui.

— Mais, monsieur, rien ne s'y oppose. répondit le garçon; nous avons une ou deux chambres à vous offrir.

José s'approcha de Ludovic. Celui-ci se laissa secouer et appeler pendant un instant, puis se décida à ouvrir les yeux.

— Eh bien, quoi? qu'est-ce? grogna-t-il.

— En effet, fit le garçon, il a bu un coup de trop. C'est sûrement le champagne. D'ailleurs, tous les vins blancs montent à la tête.

Pris sous les bras par José et le garçon, Ludovic fut dressé sur ses jambes et conduit, nus pourrions dire porté, dans une chambre voisine du cabinet. Voulaient jouer jusqu'au bout sa scène d'ivresse, il se laissa déshabiller et mettre au lit.

Un quart d'heure après, José Basco s'endormait dans une autre chambre

(A suivre.)

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 bruleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: "The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q." 9 oct 1885

SI ET SI

"Si vous avez une santé débilé ou si vous la perdez dans le lit des malades, ne vous attristez pas; si vous êtes seulement indisposé, ou si vous êtes faible et troublé sans en connaître la cause, les Amers de Houblon vous guériront sûrement."

"Si vous êtes ministre et que vos devoirs de pasteur soient misés, ou si vous êtes maître, et troublé par l'inquiétude et le travail, ou homme d'affaires, ou artisan fatigué, ou le poids de vos labours journaliers, ou homme de lettres sacrifiant vos nuits au travail, les Amers de H. U. bon vous fortifieront."

"Si vous souffrez d'excès dans le boire et le manger, d'incontinence ou d'insomnie, ou si vous êtes jeune et vous croisez rapidement, comme c'est souvent le cas, ou si vous êtes dans une fabrique, ou la ferme, ou le pupitre, n'importe où, et que vous ressentiez le besoin de rétablir la pureté, le ton, la vivacité dans votre système sans vous servir de drogues empoisonnées, si vous êtes vieux, si votre sang est corrompu et impur, si vous êtes faible, vos nerfs en désordre, vos facultés chancelantes, les Amers de Houblon seuls vous donneront une vie, une santé et une vigueur nouvelles."

"Si vous êtes constipé ou dyspeptique, ou souffrant de quelque-une des autres nombreuses maladies de l'estomac et des intestins, c'est votre faute si vous demeurez malade."

"Si vous êtes malade sans l'influence d'une maladie de reins, prévenez la mort en appelant les Amers de Houblon à votre aide."

"Si vous êtes atteint des attaques de la terrible N. vralgie, vous trouverez un "Baume de Forts-à-Bris" dans les Amers de Houblon."

"Si vous allez ou si vous résidez dans un endroit miasmatique, mettez votre système à l'abri des fléaux de tous les pays— fièvres chroniques, érysipèles, bilieuses, intermittentes—au moyen de Amers de Houblon."

"Si vous avez la peau rude, bourgeonnée ou jaune, l'haleine forte, les Amers de Houblon rendront à votre peau sa beauté, à votre sang sa richesse, à votre haleine sa douceur, et la santé à votre organisme. \$500 de r. compense pour un cas où ils n'apportent pas la guérison ou le soulagement."

"Les invalides, épouse, sœur, mère ou fille, peuvent devenir des modèles de santé au moyen de quelques bouteilles d'Amers de Houblon, qui ne coûtent qu'une bagatelle."

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe de Houblon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houblon" ou "Houblons".

Les Amers de Houblon sont vendus dans toutes les pharmacies et drogueries.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

Amers de Houblon, 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q.

LA PROTECTION SANS EGALE

ISAIE DAZE

Manufacturier

(ET) Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DETAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise

OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreux pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la

FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Daze désire attirer l'attention du public sur ce qui suit :

Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE

Les meilleurs matériaux sont employés, satisfactions garanties. Prix très modérés.

UNE VISITE EST SOLICITEE

Les marchands de la campagne feront bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE, Propriétaire.

16 mai 84

L. A. Oliver

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 Janvier 1885

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Grande Route Canadienne jusqu'à l'Océan, n'est pas surpassée pour la rapidité le confort et la sûreté.

Chers passagers et chers docteurs joints à tous les trains express. Bonne salle à dîner à des distances convenables. Aucun Bureau de douane pour examiner.

Les chars Pullman qui quittent Montréal les lundi, mercredi et vendredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi, le jeudi et le samedi se rendent à Saint-Jean directement.

Les passagers de toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, pour la Grande Bretagne et le Continent devront prendre cette route, évitant ainsi plusieurs centaines de milles de la navigation d'hiver.

Importateurs et Exportateurs

Trouveront avantageux de se servir de cette route, vu qu'elle est la plus rapide et que ses taux de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides, sûrs, et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe, venant ou au destination des divers points du Canada et des Etats de l'Ouest.

On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les taux de passager ou de fret en s'adressant à

E. KING, Agent de billets, 105, rue Elgin, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 33, rue Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER, Surintendant général, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 27 Nov. 1884—1 an

VER SOLITAIRE

Un éminent savant allemand a récemment découvert un "spécific certain" extrait d'une racine, contre le ver solitaire.

Le remède est agréable à prendre et n'affaiblit pas le patient, mais il a un effet magique sur le Ver Solitaire qui se détache de sa victime et passe facilement et tout entier, avec la tête, et étant encore en vie.

Un seul médicament est servi, dans plus de 400 cas, sans qu'il ait manqué, ne seules fois de prod. ire son effet. Succès garanti, on n'exige aucun paiement avant que le ver soit sorti tout entier. Envoyez un timbre et vous recevrez une circulaire donnant les conditions.

REYWOOD & Co., 19 Park Place, New York 1 juillet 1884

Sirop des Enfants du Dr Goddard

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine de Montréal, de l'Université de Montréal, de l'Université de Québec, de l'Université de Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop de Dr Goddard et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats Unis.

Prix, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGILL, Ottawa, Ont. 14

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Etranger

La VELOUTINE

Soudre & Bis spéciale

PREPAREE AU MOMENT

Par CH. FAY, Parfumeur

9, Rue de la Paix, 9 - PARIS

VERITABLE ELIXIR du Dr GUILLE

TONIQUE ANTI-GLAIREUX & ANTI-EMBRASÉ

PREPAREE PAR PAUL GAGE, Pharmacien, seul Propriétaire

9, Rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

L'Elixir de Guille, préparé par PAUL GAGE, est un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles, les plus économiques comme Purgatif et comme Dépuratif.

Il est surtout utile aux Médecins de campagne, aux Familles éloignées des secours médicaux et à la classe ouvrière à laquelle il épargne des frais considérables de consultations.

L'action de l'ELIXIR GUILLE est toujours

benigne, elle agit au jour ou en fait usage, il peut être administré avec un lait sucré à la plus tendre enfance comme à la plus extrême vieillesse, sans crainte d'aucun accident.

Une expérience de plus de SOIXANTE ANNEES a démontré que l'ELIXIR GUILLE préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les

FIEVRES PALUDÉENNES, le CHOLÉRA, la FIEVRE JAUNE, le DYSENTERIE, les AFFECTIONS GOUTTEUSES & RHUMATISMALES, les MALADIES des FEMMES, des ENFANTS, de FOIE et dans toutes les Maladies congestives. Des Brochures, qui ont été traduites dans toutes les langues, sont en vente chez le Propriétaire de l'ELIXIR GUILLE.

Dépôt à QUÉBEC: M. Ed. MORIN & Co., 314, rue Saint-Jean.

DEPOT DE LA GORGE

PASTILLES de A. GICQUEL

Chlorate de POTASSE

AUTRE CHANCE OFFERTE POUR L'ACHAT DE MARCHANDISES SECHES ! !

Le Stock de l'ARGYLE HOUSE, valant \$55,000.00, achete a 60 cents dans la piastre.

D. GARDNER & CIE.

Ayant acheté ce stock avec l'intention de continuer les affaires, a de suite commencé la VENTE SANS RESERVE du stock à tout prix, afin de faire place aux Importations du Printemps.

CETTE GRANDE VENTE EST DEJA COMMENCEE.

Toutes les Marchandises sont marquées à des prix extrêmement bas. On invite tout le monde à profiter du bon marché et à se présenter de suite.

Toutes les FLANELLES, réduites de 16 cts. à 12 cts. TWEEDS, réduits de \$1 à 65 cts. la verge. INDIENNES, réduites de 8 cts à 5 cts. par verge. COTON GRIS, réduit de 5 cts. à 3½ cts. par verge. MARCHANDISES pour ROBES, réduites de 16 cts. à 10 cts. par verge.

TOUS les LAINAGS REDUITS de MOITIE.

Chapeaux et Coiffures pour Dames. Fleurs, Plumes, etc. à moitié prix.

Manteaux, Bordures, Châles, Corsets, etc. à une réduction étonnante.

TERMES COMPTANT

D. GARDNER & Cie., 66 et 68 rue Sparks, Ottawa.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

GALERIE DE LA PRESSE, 2 Février.

La séance vient d'être ajournée, et il est à peine 4.10 p.m. Tout le travail accompli se résume en quelques avis et bills qui ont été soumis à la Chambre, et parmi lesquels on remarque les suivants :

Sir Léonard Tilley donne avis qu'il présentera un bill pour amender l'Acte des Assurances de 1877. M. Pop donne avis qu'il introduira un bill pour faire faire le recensement des populations du Nord-Ouest et du Manitoba, et un autre relatif aux maladies des animaux.

M. Curran introduit un bill pour la distribution plus équitable des biens des insolubles. Ce bill a été préparé sous la direction des bureaux de commerce de Montréal, Toronto, Hamilton et Winnipeg.

Des bills sont encore présentés aux fins de :
" Régler le travail et l'emploi des enfants et des jeunes personnes dans les manufactures de chaussures, moulins et fabriques de la Puissance du Canada. "—M. Bergin.

" Limiter la juridiction d'appel de la Cour Suprême. "—M. Landry (Montmagny).

" Définir les obligations de ceux qui entreprennent des transports par terre. "—M. Caughlin.

" Amender la loi de la preuve dans les causes criminelles. "—M. Cameron (Huron).

Sir Léonard Tilley, en réponse à M. Charleton, dit que, le 30 juin 1884, la dette publique était de \$181,719,934 et qu'elle s'est accrue de \$7,194,951, formant ainsi \$188,914,885, le 31 décembre dernier. Il ajoute que le Pacifique Canadien avait reçu, le 29 janvier dernier, \$18,591,600 en acompte sur son emprunt.

UN DINER

Sir Hector Langevin a donné un dîner hier soir, et les personnes suivantes y assistaient : L'honorable M. et madame Caron, l'honorable Théodore R-bitaille, madame Jas. Armstrong, M. et madame F. E. Roy, M. et madame E. J. Langevin, mademoiselle A. Giroux, mademoiselle M. L. Roy, M. Massue et M. Roy. L'honorable M. et madame Chapleau ont été empêchés d'y assister par la mort du père de M. Chapleau.

AU CONSEIL DE VILLE

Une assemblée rég. lière du Conseil de Ville a eu lieu hier soir. Etaiant présents : Son Honneur le maire, les échevins Gordon, Hutchinson, Cunningham, Cherry, Cox, Greene, Brown, O'Leary, Heney, Bingham, Desjardins, et Durocher.

Plusieurs requêtes sont lues au Conseil ; puis, le rapport du comité des finances, recommandant le paiement de \$7,570.92, est lu et adopté.

Le rapport du bureau des travaux est ensuite présenté par l'éch. Bingham et est adopté. Il mentionne que le bureau a pris connaissance d'une lettre de M. L. A. Olivier, réclamant des dommages au nom de Scholastique Bédard, qui s'est blessée dans une brisure du trottoir sur la rue Murray, et qu'il a décidé de ne pas agir. Il recommande en outre de faire poser des tuyaux de drainage sur les rues Cooper et Somerset, et de

prélever un droit spécial pour couvrir les frais de ces travaux.

L'échevin Cunningham présente le rapport No. 1 du comité de l'aqueduc. Une lettre de M. McMahon réclamant \$500 de dommages au nom de mademoiselle Mary Jane Beers, est référée à l'avocat de la Corporation. Au sujet d'une autre lettre de mlle. E. Read, le bureau ne peut pas recommander d'agir.

Un comité spécial pour s'enquérir de toutes questions relatives aux chemins de fer, manufactures et réclamations contre le Gouvernement est composé comme suit : Echvs. Gordon, Cherry, Brown, Durocher, Heney et le maire.

L'échevin Brown fait ensuite motion que les divers comités soumettent immédiatement leurs estimés pour l'année courante, afin que le comité des finances puisse préparer les siens.

Et le conseil s'ajourne.

O'DONOVAN ROSSA

Après la dynamite, le sang C'est dans l'ordre des tempêtes sociales ; et, cette fois-ci, c'est O'Donovan Rossa, l'homme qui a applaudi cyniquement aux attentats de Londres, qui a été frappé.

Il s'en allait sur la rue Chambers, près de Broadway, à New-York, vers les 5 heures et demie, hier soir, quand une femme, bien mise et encore jeune, lui tira un coup de revolver dans le dos. La balle pénétra les chairs près de l'omoplate gauche, et Rossa s'affaissa sur le trottoir, la femme continuant à tirer les autres coups de son revolver, mais sans causer de nouvelles blessures.

Le prévost de la ville, James McAuley, put enfin arrêter l'assassin, qui le suivit sans résistance à la salle de l'hôtel de-ville.

O'Donovan Rossa se releva alors et voulut se diriger vers son bureau, mais sur la suggestion d'un spectateur de cette scène, il se rendit à l'hôpital, où le médecin constata que sa blessure n'offrait aucun caractère de gravité.

Rossa a fait sa déclaration *anté-mortem*, dans laquelle il dit que la femme qui a tenté de le tuer l'avait fait mander au bureau du télégraphe, sous prétexte qu'elle voulait aider à la cause irlandaise, et qu'elle lui a logé une balle dans le dos pendant qu'ils revenaient ensemble de cette entrevue. C'est indiquerait qu'il y a eu conspiration, et les admirateurs de Rossa ne manquent pas d'attribuer cet attentat à l'influence anglaise et sont fort irrités.

La jeune femme se nomme Iseult Dudley, est âgée de 25 ans et exerce l'état de nourrice au No 60, Clinton Place. Elle paraît très-calme et répond délibérément aux questions qui lui sont posées. Elle a paru désappointée en apprenant que Rossa n'est pas mort.

LE CANADIEN

Les membres de ce club ont profité de l'occasion de l'ouverture de la Côte Taché pour présenter à l'hon. monsieur A. P. Caron, leur président honoraire, une adresse accompagnée d'une magnifique paire de raquettes couvertes de leurs naturelles.

L'Honorable Monsieur a répondu à cette adresse d'une manière très-heureuse et de nature à encourager les amusements athlétiques. Il a aussi exprimé l'espoir d'occuper encore longtemps la position de Patron du club "Le Canadien."

M. A. C. Larose a entretenu tous ses employés, hier au soir, à un dîner magnifique.

CONCERT

Ce soir, à la salle St. Patrice, vis-à-vis la Basilique, aura lieu un Concert donné au bénéfice de la Société St. Vincent de Paul, pour venir en secours des pauvres de la ville. Les portes seront ouvertes à 7½ heures et le concert commencera à 8 heures précises.

LE MONDE ET LA VILLE

Le Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme, est arrivé en cette ville aujourd'hui.

Les Quarante heures ont commencées ce matin, à l'hospice St. Charles de cette ville.

M. A. C. Larose, marchand, au No. 49, rue Ridau, a été chargé de la confection du magnifique costume du club St. Hubert.

Il y a eu un feu de cheminée hier soir, sur la rue St. André, au couvent du Bon Pasteur, et les pompiers ont dû se rendre sur les lieux.

En enlevant du sable sur l'emplacement du vieux cimetière, rue Cobourg, on a trouvé deux cercueils, dont l'un est marqué du nom de mademoiselle Kate Hart.

Mgr. N. Z. Lorrain, évêque de Cythère et Vicaire-Apostolique de Pontiac, est arrivé en cette ville aujourd'hui. Il est l'hôte de Mgr l'évêque d'Ottawa.

L'enquête sur le corps de Henry Cassels, le vieillard qui est mort à la station de police, jeudi, s'est terminée hier soir. Le verdict a constaté que la mort est due à des causes naturelles.

Il y avait, hier soir, assemblée générale de l'Union St. Thomas. Quinze nouveaux membres ont été admis à faire partie de la société. Ce soir, assemblée de l'Union St. Joseph, et demain soir, assemblée de la société St. Pierre.

La branche de chemin de fer qui doit relier les mines de phosphates de Buckingham à la voie principale du Pacifique Canadien sera ouverte au trafic en avril prochain. Le terrassement a été complété la semaine de nière, et les lisses seront posées en mars.

M. J. F. White, de Toronto, inspecteur des écoles séparées, est de passage à Ottawa. Il arrive d'une grande tournée d'inspection, et n'a plus que quelques districts à visiter pour avoir accompli tous les devoirs de sa charge. Il dit que les écoles en général sont tenues d'une manière très-satisfaisante.

La Société de Colonisation du Lac Temiscamingue tiendra ce soir, au Collège d'Ottawa, son assemblée annuelle, pour recevoir le rapport du bureau de direction actuellement en charge, pour élire de nouveaux directeurs pour l'année prochaine et pourvoir à toutes autres matières d'administration. L'assemblée s'ouvrira à huit heures.

Le nommé A. Séguin, qui a été condamné à six mois de prison pour avoir volé \$205 à M. Louis Riendeau, devait, paraît-il, être nommé policier le jour même qu'on l'a arrêté. On doit des félicitations à M. Séguin pour avoir fait connaître à la police qu'il n'était pas son homme.

Le club de raquettes Frontenac se propose de couvrir tous les clubs de sport de la ville à une grande démonstration publique, qui aurait lieu un soir du mois de février courant. Il y aura, paraît-il, procession aux flambeaux, feux

de joie, illuminations, feux d'artifice, et le tout se terminera infailliblement par un dîner quelque part. Sir Hector Langevin, le président honoraire du club, sera spécialement invité à la fête.

Le triste accident qui est arrivé dimanche soir, à la glissoire de M. Sicard, rue Water, aura sans doute pour effet de fournir des notions de prudence à bon nombre de jeunes enfants qui, avec la témérité de leur âge, se jettent trop souvent dans le danger, sans songer aux conséquences de leurs actes.

M. le Dr Valade et madame Valade prendront part à l'excursion de la Presse Associée de Québec à la Nouvelle-Orléans. Le départ des excursionnistes est fixé à lundi prochain, 8 courant, et le voyage devra durer au moins une huitaine de jours. Nous souhaitons à notre bon ami M. le Dr Valade et à sa compagnie bien du plaisir et heureux retour.

Une visite au magasin de M. A. C. Larose, marchand, au No. 49, rue Rideau, nous permet d'annoncer que l'inventaire de ce magasin de marchandises de première classe, est maintenant terminé. Tout le personnel, composé de 11 commis, est maintenant à réduire les marchandises dans tous les départements. Une vente à réduction la plus extraordinaire qui ait été faite depuis plusieurs mois, commencera lundi prochain, le 9 courant, à 9 heures du matin. Les personnes qui ont besoin de marchandises de goût, etc., feront bien d'attendre à cette date. Notre journal annoncera cette grande vente samedi prochain.

Madame Christine recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamoignon, au No 336, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 janv.—1 m.

ETABLIS EN 1869

MAGASIN GENERAL D'EPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du susigné tous les articles d'épicerie, liquors et provisions, les plus choisis, pour les familles, à des prix qui défient la comparaison.

Tout en remettant mes nombreuses pratiques au magasin général du susigné, j'ai l'honneur de vous adresser, par le présent, les articles en mer, la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. To me ch'ndis porté à domicile.

Alfred L. PINARD.

27 déc.—3 m

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE G OS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHES! CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes. Barton et Gaston, St. Julien, Sauterne, Brison, Ayala, Chateau-Lafay, J. H. Munna, Chartreuse, Kummel, Benedictine, Caracole, Morasko Vermont Torino, Eau-de-Vie, etc., en fûts et au détail.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Autres programmes exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX
W. O. McKay,
Propriétaire.
Ottawa, 5 Déc. 1884

A. S. NORDHEIMER,
TORONTO, MONTREAL
ET 67 RUE SPARKS,
OTTAWA.
IMPORTATEURS DE
Steinway & Sons, BOSTON.
HAINES BROS., N.Y. **GABLER BROS., N.Y.**
CHICKERING & Sons, New York. **D'ESTREY**
LES PLUS
CELEBRES
PIANOS ET ORGUES DU MONDE
CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN,
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.
Ci-derant occupé par M. Jos. Senecal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très-modérés. On peut s'adresser la nuit comme de jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.

3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice

—DE—
PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.
Ottawa, 24 Janvier 1884

MAINTENANT PRET

Capots d'Ours
Capots de Loure
Capots de Loup-marin
Capots de Mouton de Perse
Capots de Buffle
Capots de Baton
Capots d'Arctique

Manteaux de drap doubles en pelleterie.
R. J. DEVLIN.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,
AVOCATS, PROCUREURS.

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scoutub Ont-rio Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

HON. WM. MACDOUGALL, C. R.
FRANK M. MACDOUGALL,
N. A. BELCOURT, L. L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.



AVIS

Le susigné recevra jus qu'au 16 février 1886, des soumissions de la part des personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière Ottawa, entre le quai de Papin-aville dans le township de Ste Angélique, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario, Canada, en conformité des conditions énoncées dans les règlements, dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, ou du percepteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa.

Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège en question. Le montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à partir du 1er mai 1885.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque ou de la somme des bûches chartées faisant allée et retour, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du compte de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où les soumissionnaires se désisteraient, le montant sera alors confisqué.

Toutes les lettres doivent être adressées au susigné et porter la suscription "Soumission pour le passage entre Papin-aville et le quai de Brown."

E. MIALL,
Commissaire du Revenu de l'Intérieur
Département au Revenu l'Intérieur,
Ottawa, Janvier, 24, 1885.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux **BENATINE** contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage **États-Unis et dans la Puissance**

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.